



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Pascal TERRASSE
Député de l'Ardèche
Président du Conseil Général

COPIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Manuel PRADAL
*Président de l'Association Lanterna
Magica*
Chemin de Coquillon
07220 Saint-montan

Réf. PT/TM/VDS/19.03.12

Privas, le 19 mars 2012,

Monsieur le Président,

Monsieur Cyril Delacour demeurant *Maison Dumarché Rue du Tour* à Saint Montan a souhaité attirer mon attention sur la réalisation de votre dernier film « Tom Le Cancre » produit par votre société.

Une partie du film réalisée en Ardèche et plus particulièrement dans la commune de Saint-Montan repose sur des ateliers pédagogiques avec des enfants.

Or mon interlocuteur, père d'une des enfants m'a fait part de ses interrogations quant à cette utilisation d'exercices pédagogiques à des fins cinématographiques.

La nature de l'exercice s'apparente selon lui à du travail plus qu'un atelier.

Depuis le début, il est à la recherche d'une solution de compromis tant avec le réalisateur qu'avec la société de production.

Aujourd'hui, il a souhaité m'alerter sur cette situation.

Il ne m'appartient pas d'intervenir plus avant dans ce dossier.

Toutefois, compte tenu de la volonté de mon interlocuteur de rechercher une solution mutuellement avantageuse, je tenais à me faire l'écho de sa demande.

Certain de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pascal TERRASSE

Secrétariat parlementaire :

Pascal TERRASSE
Député de l'Ardèche
Président du Conseil Général

Monsieur Cyril DELACOUR
Maison Dumarché - Rue du Tour
07220 SAINT-MONTAN

Réf. PT/TM/VDS/17.04.12

Privas, le 17 avril 2012,

Monsieur,

J'ai bien reçu votre récent courrier électronique et souhaite vous apporter quelques précisions.

Tout d'abord, je n'interviens dans ce dossier qu'en tant que médiateur. S'agissant d'un conflit entre deux personnes privées, il ne m'appartient pas de me prononcer ni sur le fond ni sur la forme.

Mon rôle est de voter, d'élaborer des lois. En revanche, c'est à la justice de les appliquer.

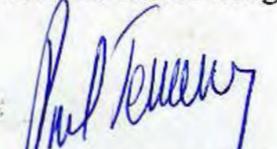
Dès lors, si vous estimez être dans cette affaire victime ou lésé, je ne peux que vous inviter à emprunter la voie judiciaire.

De plus à ma connaissance, aujourd'hui le film ne fait l'objet d'aucune diffusion et j'ignore les engagements pris par les différentes parties.

Enfin concernant mon passage lors du tournage, celui-ci ne saurait être évoqué dans la mesure où il intervenait dans un cadre strictement privé et familial.

Vous pouvez compter sur ma disponibilité pour poursuivre la médiation entamée mais mon rôle de par la nature du conflit s'arrête là.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pascal TERRASSE



Pascal TERRASSE
Député de l'Ardèche
Président du Conseil Général

Monsieur Cyril Delacour
Maison Dumarché
Rue du Tour
07220 Saint Montan

Réf. PT/VDS/TM/22.08.12

Privas, le 22 août 2012

Monsieur,

J'ai bien reçu votre récent courrier électronique concernant les suites de votre réclamation concernant le film « Tom le cancre » auquel a participé votre fille et vous en remercie.

C'est avec un intérêt tout particulier que j'en ai pris connaissance.

Comme vous le savez, je suis déjà intervenu sur ce dossier.

La médiation me semble avoir été menée jusqu'au bout dans la mesure où le producteur n'a pas, pour l'instant, l'intention de sortir le film.

Je reste naturellement à votre disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pascal TERRASSE